

AG – Assemblée générale 2017

AG30/06

Groupe de travail du Conseil sur les d'orientations stratégiques :

Orientations stratégiques 2018-2023 de l'ICCROM : Catalyser le changement en faveur du patrimoine culturel

La conservation du patrimoine dans un monde qui change

(Document de référence)

L'ICCROM est une organisation intergouvernementale unique en son genre, spécialisée dans le patrimoine culturel, qui accomplit sa mission auprès de ses États membres en proposant de nouvelles approches à la conservation du patrimoine culturel dans le monde. Depuis sa création il y a soixante ans, l'ICCROM organise des formations de qualité et des actions de mobilisation et de diffusion des connaissances. Elle poursuivra son processus de changement en ouvrant de nouveaux horizons et en adoptant des orientations stratégiques qui transforment son approche. L'ICCROM mettra l'accent sur les axes suivants : **Se concentrer sur les préoccupations mondiales, Créer un réseau international diversifié et inclusif, et Renforcer et transformer l'ICCROM pour l'avenir.**

Les six prochaines années seront une période de transition durant laquelle l'organisation s'attachera à développer les capacités et à diffuser largement des informations dans un monde en profonde mutation. Dans ce contexte, le patrimoine culturel jouera un rôle clé dans la construction de la paix et de la prospérité. En s'appuyant sur sa position respectée et la solidité de ses programmes et services, l'ICCROM peut créer des partenariats avec des organisations, orienter ses formations vers les communautés insuffisamment desservies, rehausser les normes d'approches éthiques centrées sur les personnes, et élargir la communauté avec laquelle elle partage ses programmes.

L'ICCROM a été créée dans le sillage de la Seconde guerre mondiale en réponse à la destruction massive des villes et au pillage des œuvres d'art et des antiquités. Soixante ans après, le monde est confronté à de nouvelles crises d'ampleurs, marquées par des guerres civiles et régionales, des catastrophes naturelles et le changement climatique, des déplacements de masse de réfugiés, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Comme il y a soixante ans, l'ICCROM s'efforce de répondre à ces défis.

Face aux besoins émergents dans ce domaine, une institution internationale dotée d'une volonté inébranlable et d'une expertise inégalée dans la préservation du patrimoine, riche d'un vaste réseau, doit être porteuse de valeur pour les États membres et les tiers. Réputée pour ses formations et ses programmes de mobilisation, l'ICCROM estime que la conservation du patrimoine donne la possibilité de reconnaître et d'appréhender la richesse et la diversité des valeurs humaines, contribuant ainsi à la tolérance, la paix et à la cohésion sociale.

I. Orientations stratégiques et objectifs de l'ICCROM - 2018-2023

1. SE CONCENTRER SUR LES PRÉOCCUPATIONS MONDIALES ENTOURANT LE PATRIMOINE CULTUREL

Objectif 1 : Protéger le patrimoine culturel en temps de crise :

Promouvoir des stratégies efficaces de gestion des risques de catastrophes en situation de conflit, de catastrophes et d'urgences complexes.

Objectif 2 : Soutenir le patrimoine culturel africain :

Élargir la formation, le développement des capacités et les partenariats à l'appui des efforts de conservation de l'Afrique.

Objectif 3 : Répondre aux problématiques émergentes du patrimoine culturel et de la conservation :

Apporter des réponses innovantes et efficaces aux problématiques émergentes telles que les liens entre nature et culture et le développement durable.

2. CRÉER UN RÉSEAU INTERNATIONAL DIVERSIFIÉ ET INCLUSIF

Objectif 1 : Orienter et innover dans le domaine du développement des capacités à l'échelle locale, régionale et internationale :

Promouvoir un accès plus large, offrir du contenu à travers de nouveaux canaux et favoriser les partenariats en relevant les défis et en saisissant les opportunités à tous les niveaux.

Objectif 2 : Renforcer l'engagement des communautés dans la protection du patrimoine :

Faciliter l'intégration sociale en répondant aux préoccupations des communautés entourant le patrimoine culturel dans tous les programmes de l'ICCROM.

Objectif 3 : Renforcer la sensibilisation au patrimoine culturel et à la conservation :

Revaloriser la conservation du patrimoine culturel dans les politiques nationales et internationales.

3. RENFORCER ET TRANSFORMER L'ICCROM POUR L'AVENIR

Objectif 1 : Renforcer les fondations de l'ICCROM :

Renforcer la position de l'ICCROM parmi les organisations internationales, développer les partenariats et augmenter le nombre d'États membres.

Objectif 2 : Accroître l'impact des services et de la visibilité de l'ICCROM pour les États membres et les communautés du patrimoine :

Maintenir la crédibilité, la réactivité et la promotion des réalisations de l'ICCROM au plan mondial, en mettant en évidence son rôle dans les activités, et augmenter le nombre de donateurs prêts à financer des programmes utiles et soumis à des contraintes de temps.

Objectif 3 : Moderniser et investir pour renforcer l'efficacité et l'efficience de l'organisation :

Veiller à ce que l'investissement en ressources humaines et financières soit porteur de valeur ajoutée et à l'amélioration de la performance et de la fiabilité des systèmes d'information et de gestion. Utiliser les meilleurs moyens électroniques et médias pour accroître l'efficacité des formations et la portée de l'organisation.

II. Défis et opportunités

L'environnement de la conservation du patrimoine culturel a radicalement changé au cours des soixante dernières années. Les innovations dans les domaines des sciences et des technologies ont progressé à un rythme effréné et ont connu des avancées extraordinaires, notamment dans le domaine de la production d'information et de données. La révolution numérique a donné naissance à de nouvelles formes de patrimoine et de connaissances, offrant d'immenses possibilités pour démocratiser les connaissances et réaliser des objectifs de développement. Cette évolution nous donne la liberté d'élargir notre audience et de modifier où et comment se déroulent nos activités. Elle sensibilise également aux dommages provoqués par des catastrophes naturelles et par l'homme sur le patrimoine. Dans ce contexte de crise, les États membres ont cruellement besoin d'aide. L'Assemblée générale de 2015 avait souligné la nécessité de renforcer les actions de l'ICCROM pour protéger le patrimoine culturel en Afrique.

Et la définition même du patrimoine culturel a également évolué. Les conceptions classiques du patrimoine (monuments, sites, collections de musées) ont changé, et intègrent les idées, les formes et les matériaux. Le patrimoine est aujourd'hui considéré comme un outil précieux pour façonner les sociétés à tous les niveaux. L'inclusion dans le lien entre nature et culture de régions historiques habitées et de paysages urbains historiques sera une nouvelle orientation forte pour l'ICCROM, qui s'inscrit dans le droit fil des partenariats avec d'autres organisations telles que les comités de l'IUCN, l'ICOMOS, et l'UNESCO.

L'ICCROM se transforme pour répondre aux besoins de cet environnement en évolution. En se concentrant sur ce qui compte le plus - la vision, des programmes innovants, des activités rationalisées, la gestion de la performance - l'ICCROM renforcera sa réputation de référence internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine et d'allié pour ceux en première ligne de la conservation.

Mission et vision

En tant qu'organisation d'envergure internationale, l'ICCROM met à profit la puissance du patrimoine culturel pour créer un monde meilleur. Elle contribue à la pérennité environnementale, sociale et économique des communautés en permettant à tous les États membres de préserver leur patrimoine. En intégrant les sites du patrimoine naturel et culturel à une approche holistique, l'ICCROM est en position stratégique pour mettre en œuvre les meilleures pratiques et appliquer les normes et les critères internationaux avec une responsabilité partagée, conformément aux politiques, aux buts et aux objectifs des Nations unies. L'ICCROM est bien placée pour jouer, dans sa collaboration avec des organismes décideurs, un rôle prépondérant dans la protection du patrimoine culturel sur fond d'évolution

mondiale, tant en luttant contre sa lente détérioration qu'en gérant des changements rapides ou imprévus.

L'ICCROM a pour mission d'apporter aux États membres les meilleurs outils, connaissances et un environnement propice à la préservation du patrimoine culturel sous toutes ses formes, et au profit de tous. Pour ce faire, l'ICCROM :

- Étudie et promeut la conservation du patrimoine culturel ;
- Mobilise, offre et coordonne les expertises face aux problèmes critiques de conservation ;
- Offre des formations et les outils de recherche à l'appui de la communauté des professionnels.

La vision de l'ICCROM est celle d'un monde dans lequel le patrimoine culturel - sa préservation et sa célébration - est étroitement lié au progrès, à l'intégration, au bien-être et à la stabilité.

Valeurs fondamentales

Plus de soixante ans d'expériences dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel international, ont façonné la philosophie et les valeurs fondamentales de l'ICCROM. Malgré les évolutions, ces valeurs restent le fil conducteur de la façon de travailler de l'organisation et sont fondées sur les concepts clés suivants :

Neutralité – L'ICCROM s'efforce de garantir que ses objectifs et ses activités dépassent les agendas et la partialité. Ce point est particulièrement important à une époque où le patrimoine culturel est de plus en plus ciblé par les mouvements politiques, religieux et idéologiques.

Intégration – Pour les questions portant sur la conservation, l'ICCROM veille à ce que tous les partenaires soient identifiés et intégrés. En outre, l'ICCROM s'intéresse à tous les types de patrimoine, idées et connaissances, et intègre à ses travaux un large éventail de disciplines et de concepts.

Diversité – L'ICCROM soutient et favorise la diversité dans son approche de la conservation et du partage des connaissances, respecte les différents types, formes et idées du patrimoine, et son appréciation pour la diversité humaine et culturelle.

Accessibilité – L'ICCROM est accessible et non élitiste. L'organisation s'attache à rendre les connaissances ouvertement accessibles, ce dans toutes les régions du monde.

Flexibilité – L'ICCROM sait s'adapter à différents contextes et répondre rapidement aux besoins des États membres face aux nouvelles problématiques du patrimoine culturel.

Responsabilité – L'ICCROM est fiable et réactive face aux besoins des États membres et des organisations partenaires. Parallèlement, l'ICCROM est responsable de ses actions, et définit des critères de performance élevés pour la qualité de son travail et les résultats qu'elle obtient.

III. Approche stratégique

Les orientations stratégiques portent sur une période de six ans. Tous les deux ans, l'ICCROM élaborera un Programme de travail et budget visant un ensemble de résultats pour chaque exercice biennal. Ces activités budgétées seront étayées par les orientations stratégiques adoptées.

Préparé par le Groupe Orientations stratégiques et le Bureau ; adopté par le 87^e Conseil, le 10 novembre 2016 avec quelques modifications mineures en janvier-février 2017.